

PAR MARIE-CLAIRE GILLET | [L'ACTU DE HUY WAREMME \(/236/SECTIONS/LACTU-DE-HUY-WAREMME\)](#) |
PUBLIÉ LE 31/03/2018 À 10:01



Creashop: une première prime attribuée à Hannut



L'établissement est ouvert depuis la mi-janvier rue Albert 1er. - FB

En Wallonie, le projet Creashop vise à redynamiser le commerce dans les centres urbains. Comment ? En accordant une aide financière à l'installation. À Hannut, la première prime vient d'être accordée aux patrons de la Rôtisserie Cocotte dorée, ouverte depuis deux mois rue Albert 1er.

Avec un taux de cellules commerciales vides de 10,3 %, Hannut n'est pas encore en situation de crise. Loin de là puisque la moyenne wallonne est de 17,1 %.

Il n'empêche, comme d'autres villes wallonnes, elle est confrontée à des développements commerciaux en périphérie qui, à terme, peuvent constituer une menace pour la vitalité du centre.

Depuis de nombreuses années, les autorités sont attentives à ce phénomène de « migration » qu'elles tentent de maîtriser au travers leur schéma de développement commercial.

Avec Creashop, elles ajoutent encore un nouvel outil à leur arsenal. Ce projet initié par la Région wallonne vise à rebooster les centres urbains en accordant une prime à l'installation. Celle-ci est destinée à couvrir les frais d'aménagement, jusqu'à 60 %, avec un montant

plafonné à 6.000 euros.

La première prime vient d'être accordée à Cocotte dorée, une rôtisserie installée depuis la mi-janvier rue Albert 1er. Elle est exploitée par Vittorio Di Giovanni (65 ans) et son épouse Giuseppina La Delfa (49 ans) de Liège. Originalité du commerce qui, avec la viabilité et la solidité, est un des critères pour décrocher cette aide : les poulets rôtis peuvent aussi être mangés sur place, « *un concept très couru dans les années 80 et qui n'existe plus aujourd'hui* », précise le patron qui propose des tables d'hôtes pour 16 couverts.

Un second commerçant, GOgreen, implanté rue Zénobe Gramme, et spécialisé dans les énergies renouvelables pour la maison (poêles à pellets, borne de recharges électriques individuelles, panneaux solaires) avait également déposé sa candidature. Elle n'a pas été retenue par le jury de sélection. « *Nous les avons encouragés à se représenter lorsqu'ils disposeront d'un horaire d'ouverture régulier et que leur dossier sera davantage développé.* », précise Olivier Leclercq (MR) qui se dit satisfait de l'intérêt porté par Creashop et par la qualité des deux premiers candidats.

Pour cette première année, Hannut dispose d'une enveloppe de 25.000 euros, de quoi aider quatre commerces à se lancer. Les prochains bénéficiaires de cette prime sont attendus pour le début de l'été. Une réunion du jury de sélection est programmée pour la fin mai.

« *Nous aurons au moins deux à trois dossiers à analyser* », se réjouit l'échevin hannutois.

Les candidatures doivent être envoyées à la Gestion Centre-ville

VENDREDI, MARS 30, 2018 - 15:55



Envie de bénéficier d'une aide à l'installation de votre commerce ? Toutes les candidatures doivent être adressées à la Gestion Centre-Ville de Hannut (Place Henri Hallet, 27) qui centralise les demandes.

Celles-ci sont ensuite analysées par un jury de sélection composé de neuf personnes dont : Martine Cornelis, gestionnaire de la GCV, Olivier Leclercq, échevin du commerce, Nicolas Corthouts, président de l'UCCH, J-L. Lemestre de l'Essor Hannutois ou encore Philippe Mottet, ancien directeur de banque.

Les projets sont retenus sur base de plusieurs critères : sa viabilité, sa solidité sur le plan financier, la qualité du commerce ainsi que son caractère original (choix des produits, aménagement du magasin) ou le caractère novateur du produit proposé à la vente.

Pour assurer sa publicité, les autorités communales ont obtenu le soutien des institutions bancaires mais aussi des agences immobilières qui relayent l'existence de Creashop auprès des investisseurs potentiels dans Hannut.

M-CL.G.